

Conférence de presse conjointe de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, et Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, sur les propositions communes franco-allemandes pour protéger et renforcer l'Union économique et monétaire ainsi que la stabilité de la monnaie unique, à Paris le 16 août 2011.

LE PRESIDENT -- Mesdames et Messieurs, je vous remercie. Je voudrais en commençant souhaiter la bienvenue à la chancelière d'Allemagne, Angela MERKEL. Pour tout dire, nous avons travaillé d'arrache-pied, pas simplement cet après-midi mais tous ces jours derniers, pour présenter des propositions communes ambitieuses. Je dois vous dire que nous avons entre Allemands et Français une communauté d'analyses et une vision commune de l'avenir. Nous voulons dire notre volonté absolue de défendre l'euro, d'assumer les responsabilités particulières en Europe qui sont celles de l'Allemagne et de la France et d'avoir sur tous ces sujets, une identité complète de vues et de propositions entre l'Allemagne et la France. Il y a dans la situation que nous connaissons des raisons objectives et puis il y a des rumeurs et des décisions de spéculation. Notre volonté de combattre ces phénomènes est une volonté totale et complète, de même que notre volonté de remettre l'ensemble de la zone euro sur le chemin de la croissance. Nous avons donc décidé d'un certain nombre de propositions communes qui feront l'objet d'une lettre franco-allemande qui sera adressée, dès demain matin, au Président VAN ROMPUY.

La première de ces propositions consiste à instaurer dans la zone euro un véritable gouvernement économique de la zone euro. Ce gouvernement économique sera constitué du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement. Il se réunira deux fois par an, et plus si nécessaire, et il élira un président stable pour deux ans et demi. Mme MERKEL et moi-même, nous proposons, s'il en est candidat, que ce président stable soit M. Herman VAN ROMPUY.

Nous souhaitons deuxièmement que les 17 membres de la zone euro adoptent avant l'été 2012, la règle d'or qui consiste à inscrire dans les constitutions des 17 Etats membres, la règle montrant que les lois de finances annuelles doivent se soumettre à un objectif de retour à l'équilibre budgétaire. C'est une règle de bon sens qui doit conduire à la diminution des déficits et à la réduction de l'endettement.

S'agissant de la France, j'ai indiqué à la chancelière que cette règle avait déjà fait l'objet d'un vote à l'Assemblée nationale et d'un vote au Sénat. Pour qu'elle soit adoptée au Congrès, il faut qu'il y ait une majorité dite « qualifiée ». Le Premier ministre, François FILLON, prendra les contacts nécessaires avec l'ensemble des forces politiques de la majorité comme de l'opposition pour que chacun, face à ses responsabilités, décide en son âme et conscience de ce qu'il doit faire face à cet objectif de retour à l'équilibre budgétaire. Un certain nombre de personnalités qui n'appartiennent pas à la majorité ont déjà fait savoir qu'ils étaient favorables à l'adoption de cette

ni appartenant pas à la majorité ont déjà fait savoir qu'ils étaient favorables à l'adoption de cette règle.

Si un consensus est possible, à ce moment-là, je provoquerai à l'automne la réunion du Congrès. Si un consensus n'est pas possible, les Français seront juges lors de l'élection présidentielle des forces politiques qui souhaitent le retour à l'équilibre budgétaire et de celles qui ne le souhaitent pas.

Troisième proposition, la France et l'Allemagne, les ministres des Finances allemands et français, déposeront sur la table des instances européennes, une proposition commune, dès le mois de septembre prochain, de taxe sur les transactions financières. C'est une priorité pour nous.

Enfin, nous avons décidé d'un certain nombre d'autres mesures plus spécifiquement franco-allemandes, conscients que nous sommes que l'Allemagne et la France doivent donner l'exemple de la convergence. C'est ainsi dans la perspective du 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée, nous avons demandé à nos ministres des Finances et de l'Economie de préparer des propositions qui nous seront soumises au début de l'année 2012 lors d'un Conseil des ministres franco-allemand, pour qu'à partir de 2013, 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée, nous puissions, Allemands et Français, avoir un impôt sur les sociétés commun dans son assiette comme dans son taux, pour les sociétés allemandes et pour les sociétés françaises.

Par ailleurs, nous avons décidé qu'au début de chaque semestre européen, les ministres de l'Economie allemand et français échangeront, pour que nos hypothèses économiques, dans le cadre de la présentation de nos budgets respectifs, soient les mêmes au sens où elles seront déterminées d'un commun accord.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les principales propositions qui témoignent de la volonté totale des gouvernements allemand et français de marcher d'un même pas pour défendre l'acquis européen, la croissance européenne et faire appliquer dans la zone euro un objectif qui vise à renforcer la compétitivité de nos économies. La France et l'Allemagne assument leurs responsabilités dans une situation dont chacun a pu noter sa complexité et sa grande difficulté. MME ANGELA MERKEL -- Le 21 juillet, nous annonçons déjà, Mesdames et Messieurs, que nous ferions des propositions au cours du mois d'août sur la façon de renforcer la coopération au sein de la zone euro. Nous communiquerons ces propositions dans une lettre adressée au Président VAN ROMPUY, comme le Président SARKOZY vient de le dire.

Nous sommes encore confrontés aux suites de la crise économique et financière internationale qui se présente comme une crise de la dette et qui nous pousse à renforcer notre compétitivité. La France et l'Allemagne se sentent tenues de défendre l'euro qui est notre monnaie commune et il est évident que, pour arriver à ce résultat, une coordination accrue des politiques financières et économiques est indispensable au sein de la zone euro. La France et l'Allemagne veulent assumer la responsabilité qui est la leur et être les fers de lance de la défense de l'euro.

Nos propositions visent à reconquérir la confiance des marchés par nos actes. La crise de l'endettement remonte à plusieurs années pour certains pays. Elle ne sera pas surmontée du jour au lendemain, mais nous sommes convaincus que par une action permanente et grâce à un travail de fond, nous pourrions reconquérir cette confiance. C'est la raison pour laquelle, nous passons à une nouvelle phase qualitative de coopération au sein de la zone euro.

Nous avons en commun un seul et même pacte de stabilité et de croissance et nous allons veiller, Français et Allemands, à ce qu'au mois de septembre, nous nous mettions d'accord sur le pacte législatif, notamment avec le Parlement européen. Mais il faut que les pays de la zone euro s'engagent plus encore pour que les critères fondamentaux de ce pacte soient mis en œuvre. Des budgets équilibrés donc et une réduction constante de l'endettement d'1/20, comme on le dit dans le pacte de stabilité, au-delà de 60%.

La France et l'Allemagne sont convenues, et nous proposons cela aux autres pays de la zone euro, d'inscrire dans notre constitution ou à un autre niveau juridique, ce que le président appelle la règle d'or ou en Allemagne, un frein à l'endettement, avec une majorité plus forte que la majorité simple, afin qu'on échappe aux soubresauts du quotidien et que les Etats s'engagent de façon durable à considérer le respect de ces règles de principe comme une priorité absolue.

Et puis, pour renforcer la culture de la stabilité, nous voulons également inviter nos parlements à

faire preuve d'auto-responsabilité. Si la Commission fait des propositions critiques lors du semestre européen, alors il faut que les parlements s'engagent à aller plus loin qu'à simplement prendre connaissance de ces observations critiques, mais bel et bien de les mettre en œuvre et de les faire suivre d'effet.

Troisièmement, nous voulons que les fonds de cohésion et les fonds structurels soient orientés vers un renforcement de la croissance et de la compétitivité. Et nous souhaitons, qu'à partir de 2013, les règles de ces fonds soient adaptées en conséquence. Pour les pays présentant un certain nombre de faiblesses : nous proposons que la Commission ait davantage le droit à la parole pour les pays sous programme et puisse véritablement intervenir pour s'assurer que les mesures servent les objectifs de croissance et de compétitivité. La Grèce et le Portugal, par exemple, n'ont pas encore consommé une grande partie des ressources à leur disposition. C'est la raison pour laquelle, le 21 juillet, nous avons déjà décidé que la Commission apporte son aide pour que ces ressources soient davantage utilisées, et nous voulons également, comme Nicolas SARKOZY vient de le dire, qu'au plan institutionnel, il y ait un renforcement de la zone euro, qu'ils y aient des sommets deux fois par an des chefs d'Etat et de gouvernement sous la présidence de Herman VAN ROMPUY et que les engagements deviennent absolument contraignants et que nous puissions discuter en toute franchise si c'est nécessaire des problèmes tels qu'ils se posent. Nous sommes conscients que ce processus sera un processus dans la durée, progressif, que tout ne sera fait pas du jour au lendemain, mais nous sommes convaincus de la justesse de ces choix et que la zone euro doit aller dans ce sens et arriver à ce rapprochement. La France et l'Allemagne sont prêtes dans leur coopération bilatérale à apporter la preuve de leur détermination. Nos ministres des finances sont invités à faire des propositions pour appuyer les propositions de la Commission en vue de la mise en place d'une taxe sur les transactions financières dont la nécessité nous semble évidente, et nous voulons également garantir que la France et l'Allemagne se rapprochent en ce qui concerne leur politique financière et économique. En 2013, nous célébrerons le cinquantenaire du Traité de l'Elysée et ce sera pour nous l'occasion d'apporter la preuve de notre coopération est plus riche. À cette fin, nous avons choisi de pousser les feux de l'harmonisation fiscale en faisant une proposition d'impôt sur les sociétés communes en ce qui concerne l'assiette et les taux. C'est un projet ambitieux mais seule l'ambition nous permettra d'obtenir les résultats souhaités. Chaque fois qu'il s'agira de préparer les budgets, nous aurons des Conseils des ministres franco-allemands pour être sûrs que nous travaillons sur la base des mêmes principes d'élaboration budgétaire et pour nous mettre à l'abri de critiques de la Commission au cours du semestre européen et que nous fassions donc un bon travail de préparation dans le cadre du respect du pacte de stabilité et de croissance.

Je salue particulièrement ce qu'a dit le président à propos de la règle d'or. C'est un projet très ambitieux, au même titre que la réforme des retraites menée en France, mais il nous semble que ce sont ces réformes-là qui nous permettront de retrouver la confiance perdue et que nous voulons renforcer. L'euro est et reste notre avenir. C'est le fondement de notre prospérité et c'est également un élément de notre coexistence amicale et pacifique.

Merci encore pour cette rencontre.

LE PRESIDENT -- Merci Angela.

Si vous avez des questions, nous allons essayer d'y répondre.

QUESTION -- Madame la Chancelière, avant cette rencontre, vous avez fait préciser par votre porte-parole que les euro-bonds n'étaient pas à l'ordre du jour. Certains membres de votre gouvernement pour autant en ont bel et bien parlé aujourd'hui. Est-ce que ce débat vous semble contreproductif à l'heure actuelle ou bien est-ce qu'il pourrait contribuer à faire émerger ce nouvel instrument ? Est-ce que les euro-bonds peuvent peut-être apporter quelque chose à la solution de la crise de l'euro ?

MME ANGELA MERKEL -- Non, nous sommes en démocratie et donc, à ce titre, tout débat est toujours le bienvenu, important et c'est la raison pour laquelle nous réagissons toujours à ce qui est en débat. La question est de savoir ce dont nous avons besoin aujourd'hui pour résoudre la crise et moi j'ai l'impression que les gens cherchent la panacée universelle qui nous ferait

définitivement quitter la crise et donc souvent, certains prédisent que les euro-bonds sont la solution. Moi, je ne crois pas à ce type de solution unique et je ne crois pas que d'un seul coup de baguette magique on va résoudre tous les problèmes. Moi, je crois que nos propositions sont les mieux adaptées pour reconquérir pas à pas la confiance. Je crois que c'est ça la bonne méthode et je ne crois pas que les euro-obligations nous aideraient aujourd'hui. C'est un débat que nous allons mener. Il va falloir savoir faire preuve de persuasion car il est important que les 17 pays s'engagent progressivement de plus en plus y compris en invitant leur parlement à entendre et suivre les préconisations de la Commission ce qui est une innovation totale. Nous voulons, nous Français et Allemands, donner le bon exemple en la matière et il a fallu d'ailleurs que nous discussions longuement avant de partager une même vision des choses et je crois que c'est comme cela que nous arriverons au succès.

LE PRESIDENT -- la Chancelière et moi-même avons exactement la même position sur la question des euro-bonds. Peut-être l'ai-je expliqué d'une manière différente mais cela revient au même. En quoi consisteraient les euro-bonds ? Cela consisterait à garantir par le triple A la dette de tous les pays de la zone euro. Cela voudrait donc dire que nous garantirions la totalité de la dette sans avoir la maîtrise de la dépense et de la création de la dette. Les euro-bonds, un jour peut-être, on pourra les imaginer mais à la fin d'un processus d'intégration européen, pas au début du processus de l'intégration. Vous comprenez bien que si chacun peut faire de la dette librement en toute indépendance et on demande aux autres, c'est-à-dire les plus grands pays d'Europe de la garantir, qu'allons-nous dire à nos peuples ? On me dit : « vous n'avez qu'à simplement interdire aux Etats qui font trop de dettes de le faire » mais en l'état actuel des institutions européennes, nous n'en avons pas la légitimité démocratique. J'ai un peu l'impression que ceux qui proposent à marche forcée des euro-bonds, ce sont les mêmes qui ont proposé l'établissement de la monnaie unique sans prévoir au préalable l'harmonisation des compétitivités et la création du gouvernement économique. Les euro-bonds ne peuvent éventuellement être l'aboutissement d'un processus d'intégration, en aucun cas le préalable, car ça la mettrait alors gravement en danger les pays de la zone euro les plus stables qui ont aujourd'hui la meilleure note et qui se trouveraient alors engagés dans la garantie de dettes que par ailleurs ils ne maîtriseraient pas. Il nous semble beaucoup plus productif ce que nous avons décidé : un gouvernement économique, un pacte - le pacte de compétitivité -, une harmonisation de nos économies, une volonté d'améliorer notre compétitivité pour gagner de la croissance - parce que la croissance, c'est la clef de tout-, l'inscription des règles d'or dans les constitutions pour réduire le déficit, réduire l'endettement et restaurer la confiance sans laquelle, il n'y aura pas de croissance. Voilà notre réponse n'est pas idéologique, elle est concrète, elle est pratique. Si demain nous disons : bien voilà l'Allemagne et la France allons garantir la dette de tout le monde sans limite et sans condition qu'en sera-t-il six mois après de la crédibilité de nos pays ? Est-ce que j'ai été assez clair ?

QUESTION -- Monsieur le Président, est-ce que l'on peut comprendre qu'aujourd'hui on exclut l'option d'élargir le fonds européen de stabilité financier que certains économistes ont parlé de le doubler pour assurer les marchés ?

LE PRESIDENT -- Je vois que les conseils ne manquent pas, que les spécialistes et c'est bien normal en démocratie s'expriment, que chacun donne son conseil je voudrais quand même rappeler que nous avons créé ces derniers mois un fonds de 500 milliards d'euros. Ce sont des chiffres absolument considérables qui n'ont pas d'ailleurs été consommés loin de là dans leur totalité et certains disent : il n'y a qu'à le doubler. Je me demande d'ailleurs pourquoi on ne nous propose pas de le tripler ? D'ailleurs on le triplerait, qu'à la prochaine conférence de presse on nous dirait : mais pourquoi vous ne l'avez pas quadruplé ? Mais enfin, nous essayons d'avoir une gestion sérieuse et raisonnable. Ce sont des sommes considérables. Par ailleurs, je ne vois pas au nom de quoi il faudrait ou il conviendrait que nous fixions rendez-vous à la spéculation mondiale pour qu'à la minute où la Chancelière et moi-même nous indiquerions un nouveau plafond, la semaine suivante ce nouveau plafond soit vécu comme insuffisant. Il nous semble que le fonds est suffisant, que l'assouplissement qui a été prévu notamment son intervention pour la recapitalisation des banques ou pour l'intervention sur le marché est suffisante et que

recapitalisation des banques ou pour l'intervention sur le marché est suffisante et que l'engagement qui est le nôtre de dire que nous ferons ce qu'il faut pour défendre l'euro, en accord avec l'ensemble des institutions européennes, est un message que chacun devrait bien comprendre et devrait bien entendre. Nous n'excluons rien du tout, nous n'annonçons rien du tout. Nous sommes convaincus que ce fonds monétaire européen dont nous avons voulu la création Mme MERKEL et moi-même il y a quelques semaines sera l'instrument pertinent en accord avec les autorités indépendantes de la Banque centrale pour faire face à des tentatives de spéculation et de déstabilisation de notre monnaie.

MME ANGELA MERKEL -- Il me semble que le message important c'est qu'il faut agir dans deux directions : la solidarité avec envers ceux qui sont en difficulté parce que nous voulons défendre l'euro qui est notre monnaie commune et le protéger des menaces et deuxièmement les efforts faits par les uns et les autres. L'Italie par exemple qui se dote d'un nouveau programme qui va dans le sens du pacte de stabilité et nous sommes en 2011 aujourd'hui or nous nous sommes dotés d'un mécanisme permanent que l'on peut appeler fonds monétaire européen et nous allons proposer à Herman VAN ROMPUY de le doter de capacités et d'analyses propres permettant de faire des analyses sur l'état des Etats-membres de la zone euro. Donc, nous nous sommes engagés sur le long terme de façon sérieuse et crédible mais nous devons veiller à ce que nos engagements soient concrétisables et que l'on ne se précipite pas sur les solutions de facilité au prix de renoncer au dur labeur quotidien qui est de réduire les dettes. Cela ne nous serait absolument pas utile à long terme, donc nous partageons totalement les perspectives du Président SARKOZY.

QUESTION - Une question à la chancelière et au président si vous le permettez. Alors dans ce contexte comment jugez-vous à cette aune des derniers chiffres conjoncturels pour la France et l'Allemagne au deuxième trimestre. Est-ce que on doit s'attendre à un très fort ralentissement de la croissance à l'avenir ? Voire un retour à la récession ?

Est-ce que ce ralentissement suscite des réactions politiques dans vos pays respectifs au niveau de l'Union ? Et si dans les pays les plus puissants de la zone euro, il y a un ralentissement de la croissance, quelles conséquences est-ce que cela aurait pour le fond européen de stabilité ?

MME ANGELA MERKEL -- Il ne faut pas uniquement voir les chiffres trimestriels. Nous avons quasiment retrouvés les niveaux d'avant la crise. Les fluctuations trimestrielles nous les reverrons mais notre tâche est de veiller à ce que le potentiel de croissance soit renforcé en Europe par moins de bureaucratie et plus d'activité scientifique ...

Notre potentiel de croissance, nous devons le renforcer surtout face à ce qui existe dans d'autres parties du monde. La France a la présidence du G20, prépare le G20 de Cannes, nous en avons parlé et ça sera là encore une fois, une occasion de réfléchir à la stimulation de la croissance mondiale. Nous sommes interdépendants mais je ne suis pas du tout pessimiste sur les perspectives de croissance. Je crois que nous sommes en bonne voie et nous avons tous compris et appris que certains événements ponctuels sont surestimés et qu'il faut toujours prendre la perspective du long terme. Et de ce point de vue-là en Allemagne comme en France, l'année 2011 se caractérise par une bonne croissance avec une bonne situation sur le front de l'emploi en Allemagne aussi. Mais nous savons que nous n'avons pas le droit à ralentir, nous sommes invités à faire toujours plus et à faire les bons choix et donc dans la zone euro et dans l'euro groupe nous aurons toujours à en reparler.

M. LE PRESIDENT -- Nombreux étaient les pays développés qui étaient déjà fortement endettés avant la crise économique de 2008 et de 2009. Cette crise économique a été d'une violence inouïe sans doute la crise la plus importante depuis un siècle. Pour faire face à cette crise, pour soutenir la croissance pour combler les chutes vertigineuses de recettes fiscales dues à la crise, un certain nombre de pays ont dû augmenter leur déficit et leur dette. Et nous nous sommes retrouvés cette année avec une crise de la dette.

Et cette crise de la dette a créé de l'instabilité et chacun sait que l'instabilité ce n'est pas bon pour la croissance. Il faut donc ramener la confiance avec des programmes de soutenabilité de la dette, c'est-à-dire réduire les dépenses, réduire les déficits, diminuer l'endettement. Comme la Chancelière, je suis confiant sur les perspectives économiques de la zone euro et du monde.

S'agissant de la France au premier semestre de cette année 2011, l'acquis de croissance est de 1.4%. La semaine prochaine le premier ministre entouré du ministre de l'économie et de la ministre du budget aura l'occasion d'annoncer un certain nombre de décisions qui permettront de mesurer la volonté absolue de la France d'être au rendez-vous de nos engagements en termes de réduction du déficit.

Je voudrais dire combien, comme l'a dit la Chancelière, il a été important pour la France de réformer son régime de retraite et de réduire ses dépenses publiques ainsi que le nombre de ses emplois publics. Il va de soi que cette politique sera poursuivie. C'est comme cela que l'on ramènera la confiance, c'est comme cela que l'on ramènera de la stabilité dans le monde et c'est comme cela que l'on retrouvera le chemin de la croissance et donc de l'emploi.

QUESTION -- Souhaitez-vous que des sanctions soient prévues contre les Etats qui n'appliqueraient pas la règle d'or ou qui à posteriori ne la respecteraient pas ?

Quel type de sanction ?

MME ANGELA MERKEL -- Aujourd'hui nous soumettons un certain nombre de propositions pour renforcer la fiabilité de la zone euro. Pourquoi proposons-nous que la règle de l'équilibre des finances publiques soit inscrite dans nos constitutions ? Parce que nous avons partout des organes de contrôle qui peuvent vérifier, donc cela ne dépend pas que du droit européen, il y a là un engagement national, indépendant des majorités politiques que les oppositions pourront bien entendu invoquer si il n'est pas respectée. Donc je crois que ceci au même titre que les engagements volontaires va contribuer à redresser la situation. La mise en uvre est pour très bientôt, puisqu'on va la soumettre en 2012 et il va falloir reparler bien entendu du caractère contraignant de cette règle. Mais je crois que nous faisons un pas courageux en faisant cette proposition. On voit bien que les pays européens sont maintenant conscients de leurs responsabilités. Et s'ils l'avaient été d'avantage dans le passé, nous ne serions pas dans les difficultés actuelles. Donc inscrire cela dans son droit national, c'est la meilleure façon de nous engager et c'est un engagement dans le temps. Et la plus grande sanction ne viendrait pas à ce titre de la Commission mais de l'intérieur. Et par exemple en Allemagne bien entendu personne n'aimerait avoir à revoir le budget parce qu'elle n'a pas respecté la règle.

LE PRESIDENT -- J'ai cru comprendre que la question s'adressait aussi à moi sur ce sujet. La zone euro, les économies des 17 pays de la zone euro ont deux problèmes. Un problème de compétitivité : il faut d'avantage investir dans la formation, dans la recherche, dans l'innovation, dans nos universités parce que pour réduire notre endettement il faut une plus forte croissance. Et elles ont un deuxième problème : une dette et un déficit. C'est particulièrement vrai dans un certain nombre de pays. La France présente un budget en déficit depuis 35 ans. Ce n'est pas un problème d'opposition ou de majorité, ce n'est pas un problème de gauche ou de droite. C'est un problème de bon sens. Est-ce que nous décidons de rompre avec ces mauvaises habitudes ou pas ?

La règle d'or que nous avons prévue, c'est de dire que désormais les lois budgétaires annuelles devront s'inscrire dans un projet de législature, un projet quinquennal, avec comme perspective le retour à l'équilibre. Mais qui peut bien être contre une règle de cette nature ? Alors s'agissant de la zone Euro, si on veut ramener de la stabilité, si on veut que la zone euro progresse et ne se délite pas, il convient donc de faire des progrès de compétitivité et d'harmoniser nos réductions du déficit et de l'endettement. Et donc tous ceux qui sont membres de la zone euro, si notre proposition est adoptée par les 17, devront respecter cette règle. Et voyez-vous, cela me permet de dire une dernière chose, l'Euro nous a permis beaucoup de progrès économiques car nous sommes plus forts ensemble que seuls. Mais l'euro ce n'est pas simplement des droits, c'est aussi des règles, des devoirs, une discipline, un vivre ensemble qui impliquent de la solidarité quand cela ne va pas mais qui impliquent aussi le respect des règles. Et par conséquent si la règle devait être adoptée par les 17, ce que nous souhaitons avec la chancelière, ce ne serait pas une règle optionnelle, mais une règle obligatoire. Parce que si c'est simplement une option, alors pourquoi faudrait-il que certains pays de la Zone euro la respectent quand d'autres pourraient s'en exonérer ? Et au nom de quoi faudrait-il que ceux qui s'en exonèrent puissent se tourner

vers ceux qui ont fait des efforts en disant : excusez nous nous sommes exonérés de la règle, veuillez payer pour nous maintenant. Et je le dis d'autant plus en pensant à ce que font nos amis espagnols et italiens aujourd'hui, puisque comme la Chancelière, nous considérons que les gouvernements de ces deux pays ont pris récemment des décisions extrêmement utiles pour la crédibilité de la zone euro.

QUESTION - Une question à la Chancelière et au Président. Ces règles en matière d'endettement à inscrire dans la constitution, est-ce que vous avez un calendrier ? Et à quel horizon visez-vous un retour à l'équilibre ? Deuxièmement, en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, en France, cet impôt est plus élevé qu'en Allemagne alors si vous voulez harmoniser à la fois l'assiette et les taux, cela signifie que les entreprises allemandes doivent s'attendre à une hausse de l'impôt auquel elles sont exposées ?

MME ANGELA MERKEL -- Non, les entreprises allemandes ne doivent pas s'attendre à une détérioration, pas plus que les entreprises françaises. Nos ministres des finances y veilleront. Mais nous demandons toujours quand on a une monnaie commune, un marché intérieur. Il faut libéraliser les marchandises mais il faut aller au-delà et il faut aller de l'avant et la France et l'Allemagne donneraient l'exemple en matière d'assiette commune et c'est apporter la preuve qu'on est ambitieux. Sinon, d'ailleurs, on ne fait qu'affluer dans le sens des marchés et qui, à juste titre, disent : « mais c'est ensemble que vous devez apporter la preuve de votre cohérence et de votre compétitivité ». On ne peut pas d'un coup de crayon dire : « on mutualise les dettes ». C'est une multiplication de mesures différentes, on l'a fait avec le pacte euro plus. Je ne me fais aucune illusion, ce ne sera pas simple à faire mais, à l'arrivée, bien entendu, il faut que nos entreprises, ensemble, soient dans une situation meilleure. C'est cela notre objectif et pour ce qui est de la règle d'or, notre objectif de calendrier est la mi-2012. Herman VAN ROMPUY va faire des propositions destinées à toute la zone euro à l'automne et ensuite la mise en œuvre devrait être pour la mi-2012.

LE PRESIDENT -- Je partage l'avis de la chancelière. Un mot sur l'Allemagne et la France. L'Allemagne et la France sont deux pays que le destin et la géographie ont mis côte à côte. Ce sont les deux premières économies d'Europe. Vous êtes notre premier fournisseur et notre premier client. Le général de GAULLE et le Chancelier ADENAUER nous ont réconciliés. Des hommes comme Valéry GISCARD D'ESTAING et le Chancelier Helmut SCHMIDT nous ont rapprochés. Des hommes comme François MITTERRAND et Helmut KOHL ont créé la monnaie commune. Je crois que notre objectif aujourd'hui, Mme MERKEL et moi-même, c'est de prolonger ce rapprochement. On voit bien que des pays aussi importants que l'Allemagne et la France doivent converger. Le statu quo est impossible. La convergence est la clé et de notre point de vue. Nous pensons qu'une vaste zone économique stable, moderne franco-allemande où nous gommerions progressivement les disparités qui font tant de mal d'un côté ou de l'autre de la frontière pour créer un modèle européen qui gagne, qui porte nos valeurs, c'est notre devoir de le mettre en œuvre.

Nous avons décidé de travailler sur l'impôt sur les sociétés. Ce n'est pas facile, ce n'est pas simple et nous ne pouvons pas vous dire le point d'arrivée mais nous avons fixé un calendrier ambitieux, qu'on puisse commencer en 2013 à l'appliquer. Il y a d'autres sujets sur lesquels nous allons nous rapprocher. L'apprentissage, la recherche, les sciences, ce sont des éléments que nous devons porter ensemble et sur lesquels, je crois, c'est notre devoir que de porter cette convergence et cette harmonisation.

QUESTION -- J'ai une question qui s'adresse à la fois au président et à la chancelière. Est-ce qu'il est envisageable pour la France et l'Allemagne d'avoir un ministre de l'Economie en commun ?

LE PRESIDENT -- En l'état actuel des choses, ce n'est pas dans le communiqué et là encore, vous savez, je crois qu'il faut prendre les choses dans le bon ordre. Ce qui est envisageable, c'est l'analyse commune, la convergence dans le respect des identités et des spécificités. Les Allemands et les Français ne sont pas les mêmes. Chacun a ses qualités et parfois ses faiblesses mais ensemble, nous sommes plus forts. J'ai toujours dit que pour nous, les Français, si nous devons nous inspirer d'un système, c'est plutôt d'un système qui gagne plutôt que d'un système qui perd. Il est toujours dit, lorsque la crise vient en Allemagne, la considération qui portait les

qui perd. J'ai toujours dit, lorsque je suis venu en Allemagne, la considération que portaient les Français pour l'appétence pour le travail et pour les succès de nos amis allemands. L'histoire nous a tant de fois affrontés. Notre responsabilité c'est de nous rapprocher et je dis d'ailleurs aux Français qu'ils n'ont pas à craindre ce rapprochement. C'est justement parce que nous saurons converger et nous rapprocher que nous pourrions conserver les uns et les autres notre identité. C'est extrêmement important ce qui est en train de se passer.

Par ailleurs, pour l'ensemble des marchés du monde, pour le monde entier qui regarde ce qui se passe aujourd'hui, le fait que l'Allemagne et la France aient un langage commun, une vision commune, une volonté commune et des perspectives communes, c'est un élément peut-être le meilleur, que nous puissions apporter à l'Europe dans son ensemble.

MME ANGELA MERKEL -- C'est toujours un enrichissement lorsque la France et l'Allemagne, avec leurs différences, convergent sur des idées communes. L'Union européenne est née de l'après-guerre et donc l'enjeu c'était la paix. Aujourd'hui, nous sommes dans une Union européenne qui partage des valeurs, qui regroupe 500 millions de citoyens, nous sommes face à des nouvelles grandes puissances émergentes, face à un monde qui change et donc la question qui se pose c'est de défendre nos intérêts dans le respect de nos citoyens. Et c'est toujours passionnant quand nous pouvons discuter ensemble parce que nous faisons se rapprocher des idées qui viennent de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est et des idées de l'Europe plus méridionale. C'est vrai que nos pays de par leur situation géographique font se rapprocher ainsi des positions, que cela porte ses fruits et qu'il faut bien entendu partager avec les autres pays. Alors nous n'avons pas la garantie que nous vivrons toujours dans la prospérité, que notre croissance est un dû. Depuis le début du XXe siècle, la fin du XIXe siècle, beaucoup de choses se sont passées et puis ensuite à émergé la puissance américaine. Donc qui sait ce qui se passera à la fin du XXe siècle ? Mais ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous ne nous en sortirons pas seuls, chacun de son côté, mais que nous avons plus de chances ensemble et c'est ça notre responsabilité commune.

QUESTION -- Madame la Chancelière, Monsieur le Président, une politique financière ambitieuse, harmonisée dans la zone euro et par ailleurs, le Traité de Lisbonne qui garantit la souveraineté en matière de politique budgétaire et financière. Alors, est-ce qu'on va pouvoir continuer à travailler avec le Traité de Lisbonne ou bien est-ce qu'il ne faut pas envisager face à la nouvelle donne, une réforme du Traité de Lisbonne ?

MME ANGELA MERKEL -- Il a fallu longtemps pour élaborer le Traité de Lisbonne. Lorsque ce fut chose faite, tout le monde épuisé a dit : « de notre vivant, plus jamais de réforme ». Moi j'ai toujours été assez sceptique parce que lorsqu'une communauté d'États dit : « quoi qu'il advienne, nous ne transformerons jamais nos traités », ce n'est pas bon signe et c'est pourquoi il me semble très positif que le mécanisme européen de stabilité ait pu voir le jour grâce à une réforme du traité. Si nous voulons défendre l'euro, il faut pouvoir prendre les mesures nécessaires. Je ne crois pas aujourd'hui qu'il faille une réforme du traité mais jamais je ne dirai que de mon vivant, plus rien ne changera. Jamais. Alors, nous nous engageons chacun et nous assumons nos responsabilités et je suis persuadé que c'est la clé du succès mais je trouverais peu avisé de dire que nous avons procédé à l'ultime réforme du Traité de Lisbonne, ce qui n'est pas une annonce d'une réforme imminente, mais je dis qu'il faut toujours se laisser la porte ouverte pour faire face aux nouveaux défis.

LE PRESIDENT -- A Lisbonne, je me souviens que nombreux étaient les observateurs qui nous indiquaient qu'on n'allait pas résoudre les problèmes de l'Europe uniquement par des réformes institutionnelles et qu'il fallait se préoccuper de l'économie. C'est ce que nous faisons et maintenant on nous dit : « alors, est-ce que vous allez recommencer un round de nouvelles réformes institutionnelles ? ». Le Traité de Lisbonne, c'est pour les 27. Il faut quand même voir que la complexité des arbitrages et des compromis nécessités par le processus européen est extraordinaire. Peut-être que l'Europe, c'est la plus belle création au service de la paix que n'aient jamais inventé les hommes. Et, comme la Chancelière, je suis persuadé qu'il y aura d'autres rendez-vous institutionnels, d'autres évolutions. Comment pourrait-il en être autrement ? Comment trouver le bon dosage pour que 27 pays, et bientôt plus, puissent se comprendre alors

qu'ils ont parfois des histoires et des intérêts divergents. Mais en l'occurrence nous parlons des 17 de la zone euro et clairement, nous allons vers une intégration économique renforcée des 17. Et clairement, pour l'Europe, je veux dire ma conviction, les débats d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui. Les débats d'hier opposaient les partisans de la confédération, les partisans de la fédération. Cela avait du sens. Mais aujourd'hui, on voit bien clairement que l'Europe des 27 et bientôt des 30 quand on sait les candidatures utiles que nous avons aujourd'hui de pays parfaitement européens, cela ira de plus en plus vers la confédération. Mais qui peut contester que dans la zone euro, à partir du moment où nous avons une monnaie unique, on voit bien l'obligation ardente pour les membres de la zone euro, d'aller vers l'intégration économique. Donc c'est clairement un changement de conception. J'ajoute une dernière chose, c'est que les institutions dont nous proposons la réforme dans la zone euro n'étant pas dans le traité, elles permettent, Madame, des modifications beaucoup plus légères que celles qui ont été prévues par le traité et qui ont donné lieu aux immenses discussions du Traité de Lisbonne. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, et vous donne rendez-vous pour un prochain sommet.